

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 23 JUIN 2020

Présents :

Représentants de la municipalité : Monsieur Guyen, maire.

Mme Beaupain, première adjointe

Représentants de parents : Mmes Bouvier, Loye-Simoes, Balp et Messieurs Schmitt, Cauchois.

Représentants UFCV: Mme Maillot et M. Seguin

Représentante APE : Mme Kolmayer, présidente.

Excusées : Mme Baïri, Inspectrice de l'éducation nationale, Mme Demeusy (enseignante)

1/ Rentrée 2020-2021 :

→ Il n'y a pas de fermeture de classe. Les classes avec des élèves de grande section sont limitées à un effectif de 24 élèves maximum

→ Inscriptions : 31 enfants nés en 2017 se sont inscrits au 22 juin. 3 nouvelles inscriptions ont été enregistrées le 23 juin soit un total de 34 PS attendus à la rentrée.

2 inscriptions en moyenne section, mais aussi 2 départs.

→ Effectif attendu rentrée 2020 : 34 PS- 23 MS- 32 GS

→ Répartition pédagogique envisagée :

Classe de Mme FERNANDEZ : 23 PS

Classe de Mme DEMEUSY : 11 PS et 12 MS soit 23 élèves

Classe de Mme ALACIO : 11 MS et 10 GS soit 21 élèves

Classe de Mme BERTHOD : 22 GS

La constitution des classes sera affichée avant les vacances.

Nous avons été dans l'obligation d'annuler les portes ouvertes prévues le 23 juin, du fait de la crise sanitaire. Un dossier informations a été envoyé par mail aux familles. Les personnes ne disposant pas d'une adresse mail recevront les informations par courrier.

2/ Crise sanitaire: bilan

- 16 mars : fermeture des écoles. Mise en place du travail à distance. Possibilité d'utiliser la plateforme du CNED pour réaliser des classes virtuelles

En concertation avec l'école primaire, mise en place d'un service de garde à l'école pour les enfants de soignants, assuré par les enseignants sur le temps scolaire et l'UFCV sur le temps du midi et du soir.

- 11 mai : Réouverture des écoles pour les GS, CP et CM2 sur la base du volontariat des familles. Reprise des élèves le 14 mai avec mise en œuvre d'un protocole très strict. Accueil de 10 élèves maximum par groupe en maternelle. Le Service de garde pour les enfants de soignants est maintenu, l'accueil se fait dans les classes. Le travail à distance se poursuit pour les enfants qui ne sont pas de retour à l'école.

Après concertation entre élus de la municipalité, directrices et l'UFCV, il a été décidé :

→ de ne pas ouvrir les classes de PS et MS, le respect du protocole ne pouvant être garanti ainsi que les besoins des enfants les plus jeunes

→ de revenir à un rythme à 4 jours : afin permettre la désinfection des locaux et matériel le mercredi d'une part, et d'autre part, suppression des NAP (impossible à organiser dans le respect du protocole)

→ Pas de reprise de la cantine ni de la garderie du matin. Les enfants apportent un repas froid.

→ Pas de bus

Durant cette période, 12 élèves de GS sont de retour à l'école 2 jours/semaine et accueil d'un enfant de soignant.

- 25 mai : Réouverture de la cantine

- 2 juin : Retour d'un nombre plus important d'élèves de GS : 24 élèves scolarisés 2 jours/semaine + 1 un enfant de soignant

- 22 juin : Annonce de la réouverture de toutes les écoles avec un retour obligatoire des élèves. Le protocole est allégé (suppression de la distanciation en maternelle, des désinfections multiples, possibilité d'utiliser le matériel en collectif). Les lavages des mains sont maintenus, le brassage des enfants de groupes ou classes différent(e)s n'est pas autorisé, les déplacements limités et encadrés

Reprise de la garderie du matin.

Accueils échelonnés des élèves dans les écoles qui ne permet pas la reprise du transport scolaire.

83 élèves sur un effectif de 94 enfants ont fait leur retour à l'école

Nous précisons, que pour chacune des rentrées effectuées, nous n'avons eu aucune information ou directive en amont de notre ministère. A chaque fois, les documents de travail nous permettant d'organiser les rentrées nous sont parvenus 3 ou 4 jours après les annonces nous laissant peu de temps pour nous organiser. Nous avons essayé de nous adapter au mieux.

Actuellement, nous n'avons aucune information sur les conditions de reprise pour la rentrée de septembre.

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité et les employés municipaux qui ont été réactifs et d'une aide précieuse à chaque fois.

Monsieur Guyen tient à souligner les points suivants :

- un service de garde a toujours été assuré pour les enfants de soignants depuis le début de la crise : soit par les enseignantes, soit par l'UFCV

- Remerciements aux équipes enseignantes pour leur collaboration avec la municipalité pour trouver des solutions et s'adapter au mieux à la situation, pour la qualité des échanges.

- Remerciements aux ATSEM et employés municipaux qui ont su s'adapter à chaque fois

3/ Budgets et demandes de l'école

Pour fonctionner, l'école dispose :

→ D'un budget de fonctionnement alloué par la mairie d'un montant de 34 euros/enfant

Le maire précise que nous disposons de : 3212,95 euros pour les 4 classes

→ D'un budget transport attribué par la mairie d'un montant de 800 euros

Ces budgets sont alloués pour l'année civile et ne sont pas reconductibles d'une année sur l'autre.

→ De la coopérative scolaire alimentée par la cotisation volontaire des familles en début d'année : 20 euros/enfant.

En compte, nous disposons actuellement de 2683,02 euros.

- Investissement :

Nous remercions la mairie pour la réalisation des marelles dans notre cours. Elles ont été réalisées juste avant la réouverture du 11 mai et ont ainsi pu adoucir les récréations « confinées » des enfants.

Remerciements pour l'achat des arbustes fruitiers qui ont été plantés au début du confinement par les employés municipaux.

Nous faisons les demandes suivantes :

- Mme Alacio demande un poste radio/CD/port USB pour sa classe pour la rentrée, le sien étant tombé en panne en début d'année scolaire
- Demande d'un écran pour le vidéoprojecteur installé dans sa classe
- Traçages au sol pour matérialiser des zones/classe pour se ranger (photos jointes)
- un ordinateur portable (pas forcément neuf) pour l'école, pour utilisation du vidéoprojecteur
- Equiper une 2ème classe d'un vidéoprojecteur+écran

4/ UFCV et Coup de Pouce

→ UFCV :

Du 14/05 au 25/05 : Service de garde le midi et soir

Du 25/05 au 22/06 : Restauration : 6 enfants le lundi et mardi / 10 enfants le jeudi et vendredi Garderie le soir uniquement : 4 enfants

A partir du 22/06 : entre 32 et 40 enfants le midi, entre 12 et 18 enfants en garderie

Mme Maillot nous informe qu'un Projet Vidéo est en cours avec l'aide de la personne en emploi civique : « Vis ma troisième rentrée en 3 mois ! » avec des interviews prévues. Une diffusion aux familles est prévue.

Suite à une question de parent, Mme Maillot informe qu'il n'y a pas eu de changement de prestataire de cantine depuis le mois de novembre.

Elle donne des précisions sur l'organisation du temps de cantine : il est organisé dans le respect du protocole : un même groupe d'enfants est affecté à une même table pour le repas.

Pour la garderie : chaque enfant dispose d'une table nominative pour l'activité.

→ Association Coup de Pouce :

Une vente de fleurs à distance a eu lieu pendant le confinement : bénéfice de 77 euros

Opération photos de classes virtuelles : bonne participation des familles de l'école maternelle.

Il y a eu changement de la trésorière de l'Association. C'est désormais : Mme Loye-simoes Carole qui remplace Mme Beaupain.

5/ Questions diverses :

Les questions suivantes ont été posées :

- Quel sera le rythme pour l'année prochaine ?

M. Guyen précise que le changement de rythme a été contraint par le protocole afin de répondre aux exigences de désinfections multiples et fréquentes, mais aussi par l'impossibilité d'organiser les NAP dans le respect de ce dernier.

Pour la rentrée, si la situation revient à la normale, il y aura retour à un rythme de 4 jours et demi, la commune étant liée par un contrat avec l'UFCV jusqu'en juin 2021. La rupture de ce contrat entraînerait des pénalités financières importantes d'une part, et d'autre part le changement de rythme demande un travail de réflexion et concertation en amont avant d'être présenté au conseil d'école et enfin être soumis à l'approbation de l'Inspecteur d'académie.

-Est-il possible de prévoir un local à vélos/trottinettes fermant à clefs pour les familles utilisant ce moyen de locomotion?

Cela inciterait peut-être les familles à ne pas prendre la voiture en favorisant un autre moyen de locomotion.

Mme Alacio précise qu'elle ne souhaite pas que ce local soit installé dans la cour, celle-ci étant déjà petite.

Monsieur Guyen souligne qu'il existe un problème de responsabilité : qui ouvre ce local ? En cas de vol, qui serait responsable ?

- Le ramassage scolaire va-t-il reprendre ?

Monsieur Guyen informe que ce dernier ne peut reprendre tant que les écoles ont des horaires échelonnés.

La séance est levée à 19h30.

La directrice, Stéphanie Alacio.